

FICHE INITIATIVE INNOVANTE (FRANCE) DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE

LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE EN RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS (2010-2015)



fiche

septembre 2017



RÉSUMÉ

La gouvernance alimentaire est à la fois le nom d'une politique menée par le Conseil régional Nord-Pas de Calais entre 2010 et 2015 et le processus de coordination qui visait à rassembler les parties prenantes (de la production à la consommation) pour favoriser la prise en compte des enjeux de durabilité sociale, économique et environnementale dans le système alimentaire régional.

Il s'agissait concrètement de mettre en cohérence les

différentes politiques internes au Conseil régional en lien avec l'alimentation (agriculture, santé, environnement, citoyenneté, gaspillage alimentaire, développement économique...); de faire le lien avec les politiques des autres institutions agissant sur le territoire (en particulier : collectivités infra-régionales, agences et directions de l'Etat); et enfin de mettre en réseau les acteurs régionaux impliqués sur des projets alimentaires, qu'ils soient publics ou privés.

Directeur de publication:



irg

Institut de recherche et débat sur la gouvernance
Institute for Research and Debate on Governance

GouTer (Gouvernance territoriale des systèmes alimentaires) est un projet de recherche-action de 3 ans (2016-2019), lauréat de l'appel à projet « Systèmes alimentaires innovants » de la Fondation Daniel et Nina Carasso.

Il est piloté par l'International Urban Food Network (IUFN), en partenariat avec l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG), le Resource Centers on Urban Agriculture and Food Security Foundation (RUAF Foundation), l'Association des Régions de France (ARF) et l'association de Recherche et évaluation de solutions innovantes et sociales (RESOLIS).

Ce projet s'opérationnalise en partenariat avec 5 territoires pilotes en France : la Région Centre-Val de Loire, la Métropole de Bordeaux, la Ville de Lyon, le Pays des Châteaux et le Pays Loire Nature Touraine.

Le projet GouTer part du constat que l'orchestration d'une transition vers un système alimentaire durable, requiert une nouvelle forme de pilotage des initiatives et politiques alimentaires, qui fait aujourd'hui défaut. Il vise à renforcer les capacités des collectivités territoriales en matière de gouvernance alimentaire, afin de faciliter le déploiement des projets alimentaires (PAT) et systèmes alimentaires (SAT) territorialisés, promus aux niveaux étatique et régional, à travers :

- une **sensibilisation** des acteurs territoriaux à la notion de gouvernance alimentaire territoriale à travers la réalisation d'un état des lieux des pratiques innovantes en la matière en France et à l'international ;

- une **co-construction et expérimentation** de nouveaux mécanismes de gouvernance alimentaire locale adapté à chaque territoire pilote ;

- **l'élaboration d'outils méthodologiques** facilitant la mise en œuvre de dispositifs de gouvernance alimentaire territoriale.

Le programme de travail s'organise en trois phases principales :

- Phase 1 - Caractérisation des enjeux et analyse d'expériences existantes de gouvernance alimentaire innovantes

- Phase 2 - Préfiguration d'un dispositif opérationnel de gouvernance alimentaire territoriale

- Phase 3 - Capitalisation et valorisation opérationnelle du projet.

IUFNinternational
urban
food
network**RUAF FOUNDATION**
RESOURCE CENTRES ON URBAN AGRICULTURE & FOOD SECURITY**RESOLIS**
RECHERCHE
ET ÉVALUATION
DE SOLUTIONS
INNOVANTES ET
SOCIALES**VILLE DE LYON**

CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'INITIATIVE

L'opération de gouvernance alimentaire est portée politiquement par le vice-président à l'alimentation, la régionalisation de l'agriculture et la ruralité, à partir du constat de la non durabilité sociale, économique et écologique du fonctionnement du système alimentaire actuel. Elle est pilotée par une cheffe de projet rattachée au service agriculture.

L'opération a été menée dans le cadre du programme expérimental de « Transformation Ecologique et Sociale de la Région » (TESR), qui visait à produire un référentiel pour un nouveau mode d'action publique, davantage orientée vers la coordination des parties prenantes autour d'un problème public.

DESCRIPTION COMPLÈTE DE L'INITIATIVE

PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUÉS

- Le portage politique est assuré par le Conseil régional Nord-Pas de Calais (Délégation Alimentation, régionalisation de l'agriculture et ruralité, mais aussi d'autres délégations en lien avec la démocratie participative, les lycées, la santé, le développement économique, la recherche, l'environnement et la citoyenneté).
- Les différents événements ont réunis des structures variées : collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires, établissements de santé, directions régionales de l'Etat...
- Accompagnement par plusieurs cabinets de consultants et réseaux nationaux et internationaux (IUFN, PURPLE, Terres en Ville...).
- Liens étroits pendant toute la période avec la DRAAF, la Communauté d'agglomération du Douaisis, Artois Comm, la Métropole de Lille, la Communauté de communes de la Région d'Audruicq, le CG59, la Chambre régionale d'agriculture, le comité de promotion Nord-Pas de Calais, le groupement qualité, Gabnor, Aprobio, le CERDD, le MIN de Lomme, les Anges Jardins, les Sens du Goût, l'institut pasteur de Lille, Greentag, Agroé...

fiche

septembre 2017



ACTIVITÉS MENÉES ET MESURES ADOPTÉES (RÉORGANISATION DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ, INSTAURATION D'UN DIALOGUE PLURI-ACTEURS, ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS,...)

- création et animation d'une équipe projet gouvernance alimentaire avec des chargés de mission de plusieurs directions régionales.
- animation d'un débat public en 2 phases : une phase de diagnostic par pairs et une phase de débat grand public.
- organisation de temps forts annuels, ouverts aux différents acteurs du système alimentaire régional. Ces temps-forts ont permis de ponctuer la progression de la gouvernance alimentaire, selon le calendrier suivant :
 - octobre 2012, lancement de la première phase du débat public,
 - juin 2013, regards croisés sur les résultats de la première phase du débat public,
 - mars 2014, lancement de la deuxième phase du débat public
 - juin 2014, restitution de la deuxième phase du débat public et co-portage du CRALIM avec la DRAAF,
 - mai 2015, forum recherche-action Alimentation & Territoires.
- animation d'un groupe de travail pluri-acteurs sur la rédaction de « repères pour l'alimentation durable en Nord-Pas de Calais » (publié par le CERDD en 2015).
- mise en place d'une contractualisation sur l'agriculture et l'alimentation périurbaine avec des intercommunalités (CAAP Agglo)
- lancement de programmes de recherche sur les systèmes agricoles et l'environnement.
- cofinancement de projets alimentaires durables.
- étude prospective sur les leviers pour une politique alimentaire durable

RÉSULTATS ET IMPACTS

Sur le processus de gouvernance alimentaire (dialogue pluri-acteurs, réorganisation administrative, ...)

- meilleure communication et informations entre les différents dispositifs régionaux de financement de projets sur l'alimentation
- mise en réseau d'acteurs régionaux, participant à la formulation de projets collectifs.
- meilleure communication et informations avec les autres collectivités territoriales et la DRAAF.
- impulsion de démarches infra-régionales, et mise en cohérence de certains dispositifs régionaux pour répondre aux besoins de ces démarches (ex : convention avec la Chambre d'agriculture pour animation territoriale dans les intercommunalités sous contrat avec la Région).
- identification d'acteurs nouveaux (en particulier des acteurs ne recevant pas déjà des financements de la part de la Région mais agissant ou souhaitant agir dans le sens d'un système alimentaire régional durable ou encore des acteurs hors territoire repérés pour leurs pratiques exemplaires).
- reconnaissance de la démarche au niveau national

Sur les acteurs (évolution des positions, prise en compte de nouveaux acteurs,...)

- Développement informel des réunions inter-services en interne à la Région.
- Processus de négociation chaotique avec les représentants agricoles.
- Valorisation des démarches exemplaires et multiplication des projets alimentaires.
- Evolution des pratiques du service agriculture avec intégration d'un volet participatif beaucoup plus affirmé.

Sur les politiques alimentaires (nouvelles orientations/stratégie, nouvelles mesures,...)

- intégration plus forte de la question de la durabilité environnementale,

- mise en forme des CAAP Agglo

- identification de 6 priorités régionales pour une politique alimentaire (1/ valoriser, sensibiliser et former les mangeurs, acteurs de leur alimentation, 2/renforcer la filière alimentaire du Nord Pas de Calais, pour davantage de localisation de l'alimentation, 3/travailler à la mise en réseau des acteurs, 4/agir ensemble pour réduire le gaspillage et les déchets alimentaires, 5/accompagner les professionnels vers une plus forte intégration dans leurs pratiques d'une alimentation de qualité, 6/agir pour une restauration hors domicile engagée en matière de qualité alimentaire)

Sur la territorialisation du système alimentaire

- actions développées au travers des CAAP'Agglo

- soutien technique et financier aux démarches infra-régionales.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET RÉSISTANCES

Au niveau du cadre institutionnel et politique (territorial, national)

- absence de portage politique transversal dans la durée, qui limite la mise en cohérence des dispositifs régionaux.
- statut hybride entre opération issue du programme TESR et le portage politique et technique de la délégation agriculture.
- faiblesses des moyens institutionnels (matériels et humains) mobilisés sur la démarche.
- faibles ressources politiques du vice-président

Au niveau des principales parties prenantes et de leurs relations

- négociation chaotique entre les représentants agricoles et le conseil régional et entre les représentants agricoles et les autres parties prenantes.
- difficulté d'appropriation par certains acteurs de l'approche systémique de l'alimentation
- absence de compétences de la collectivité sur certaines dimensions de l'alimentation (social notamment)
- manque de clarté dans la priorité à donner aux changements de pratiques de production agricole (ex : développer l'agriculture biologique) ou à la relocalisation (ex : développement des circuits de proximité). Les deux sont complémentaires mais ne sont pas défendus par les mêmes parties prenantes.
- retrait progressif de la participation des acteurs de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution.
- processus de participation abstraits pour beaucoup d'acteurs

Autres

- mauvaise compréhension du terme « gouvernance »

FACTEURS FAVORABLES

Au niveau du cadre institutionnel et politique (territorial, national)

- jamais de blocage ferme et définitif dans la hiérarchie interne, ni de la part des autres élus.
- contexte socio-politique porteur, notamment avec affirmation politique alimentaire nationale
- plusieurs dispositifs déjà existants sur l'alimentation.
- mobilisation volontariste forte de la part des chargés de mission des autres directions régionales
- portage politique fort et non partisan en début de processus.

Au niveau des principales parties prenantes et de leurs relations

- bons réseaux d'initiatives exemplaires, dans milieu associatif et dans intercommunalités, Pays ou Parcs naturels.
- début de mise en réseau des acteurs sous le mandat précédent dans le cadre du réseau rural et périurbain (politique FEADER).

Autres

- bonne publicisation et reconnaissance de la démarche à l'extérieur de la région

ENSEIGNEMENTS/RECOMMANDATIONS

- Importance du portage politique fort, mais pas suffisant : nécessité de ressources politiques (intégration dans un parti, mandat local, expérience du fonctionnement institutionnel)
- Réelle plus-value de la création de l'équipe projet transversale, avec toutefois manque de moyens pour l'animer dans la durée
- Apports de connaissances théoriques réguliers, permettant vraiment qualification des acteurs
- Turn-over important dans les participants aux différents évènements ne permettant pas la construction sur le long terme d'un nouveau référentiel.
- Nécessité de concrétiser la démarche par des réalisations concrètes
- Succès de la contractualisation avec les territoires : vraie complémentarité entre compétences et approches régionales et intercommunales.

RÉFÉRENCES ET CONTACTS

https://www.nordpasdecals.fr/upload/docs/application/pdf/2015-09/sraad_final.pdf

<https://jean-jaures.org/sites/default/files/Note-29-OIL.pdf>

<http://www.iufn.org/wp-content/uploads/2015/09/Brochure-NPDC-Gouvernance-alimentaire-locale-2014.pdf>

<http://www.cerdd.org/layout/set/embed/Parcours-thematiques/Alimentation-durable/Les-acteurs-qui-travaillent-sur-la-gouvernance-alimentaire>

<http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Alimentation-durable/Ressources-du-parcours-5/Referentiel-pour-une-alimentation-durable-en-Nord-Pas-de-Calais>

<https://jfcaron.files.wordpress.com/2013/05/od-gouvernance-alimentaire.pdf>

<http://www.iufn.org/wp-content/uploads/2015/05/Synth%C3%A8se+Forum+Alimentation+et+Territoires+LILLE+20151.pdf>

https://www.ceser.nordpasdecals.fr/upload/docs/application/pdf/2014-07/14-07-_plaquette_de_restitution_debat_public_regional_sur_l'alimentation-_region_-_ceser_2014-07-21_12-10-43_627.pdf

Contact:

- Jean-Louis Robillard, ancien vice-président à l'alimentation, la régionalisation de l'agriculture et la ruralité, Consultant, Accompagnateur/Formateur des organisations, 06 73 63 22 05, jlouisrobillard@gmail.com

- Elise Poisnel, ancienne chargée de mission alimentaire Région Nord-Pas de Calais, doctorante en sciences politiques, 06 79 54 83 61, elise.poisnel@univ-lille2.fr

